

# Auvergne

Fédération  
des Associations Laïques  
du Puy de Dôme  
la ligue de l'enseignement

N° 390 • JUIN 2006

# laïque

ÉDUCATION  
ET LOISIRS

Vive le sport  
à l'USEP !

Page 6



DOSSIER

OGM,  
le sigle qui  
inquiète...

Pages 4/5

## Éditorial

En matière d'emploi, faut-il être ministre, faut-il être un patron avisé, faut-il être un demandeur d'emploi bien informé pour s'y retrouver dans le maquis des offres de contrats de travail CNE, CPE, CAE... CDD, CDI ? Est-il besoin de complexifier ou de réformer le Code du travail ?

À la suite des émeutes de banlieue et face à l'autisme gouvernemental au sujet du CPE, un vaste mouvement social plurigénérationnel s'est développé, en réaction à ces violations répétées de nos principes républicains d'égalité et de fraternité.

Dans ce regain de vigueur des luttes, les jeunes, étudiants et lycéens, y sont pour beaucoup. Notre jeunesse, en mal d'avenir, est en recherche de béquilles identitaires et pose la question de quelle société nous lui préparons.

Le socialisme totalitaire a montré ses limites, le libéralisme débridé montre les siennes.

Ces crises sociales, environnementales, économiques et politiques traduisent en fait une crise des valeurs, une crise de dignité de la personne humaine, auxquelles les blocages idéologiques n'apportent pas de solution.

Les associations ne sont pas des partis politiques ni des syndicats, elles peuvent néanmoins s'inviter au débat.

En faisant confiance à la science, à la technologie et à l'économie, le libéralisme mondialisé a installé une société de surconsommation, une société de désir du toujours plus qui aboutit à une société en "consumation".

Il faut en finir avec l'esclavage induit par cette société de la surconsommation ; il faut imaginer de nouveaux rapports au travail, aux loisirs et à la culture ; il faut rallumer les "Lumières" dans les esprits.

Puisque les médias et le marketing publicitaire conduisent à une "crétinisation" de masse, nous devons réaffirmer notre foi dans le progrès par la culture et par l'éducation.

On ne bâtit pas une société du jour au lendemain ; l'école et les associations d'éducation populaire doivent mobiliser leurs ressources et unir leurs volontés pour former les futurs citoyens d'une société mondiale plus humaine et plus solidaire.

L'équipe de rédaction

LE BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À ROMAGNAT

# La FAL maintient le cap



Le travail que nous effectuons, les uns et les autres, en matière de bien social, d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie, doit répondre à la préoccupation d'élus locaux soucieux de la dynamique de leur collectivité.

Nous pourrions maintenir ce cap dans la mesure où nos partenaires institutionnels poursuivront leurs aides pour la mise en œuvre d'actions d'utilité sociale qui justifient un financement public. Les collectivités territoriales et le Conseil général en particulier, nous apportent un



Assemblée générale à Romagnat le 21 avril dernier.

Une assemblée générale, c'est avant tout un bilan sur l'année écoulée, bilan en termes d'actions menées, mais aussi bilan financier avec un maquis de chiffres où il n'est pas toujours évident de se retrouver pour le commun des mortels. Tout ceci débouche naturellement sur les activités à venir, en fonction des idées échangées, des conclusions tirées, mais aussi des moyens humains et financiers que l'on pourra y consacrer.

La FAL, comme le soulignait Monsieur le Préfet, est la première fédération du département par le regroupement de 512 associations avec 35 622 adhérents, nombre en augmentation sur la saison passée. Si on voulait la comparer à une véritable entreprise, on pourrait dire que le retour sur investissement y est nécessaire pour que l'association perdure. C'est l'un des soucis des administrateurs, lesquels à l'inverse de ceux du secteur privé ne cherchent pas à faire le maximum de bénéfiques, n'ayant pas à se les partager à la fin de l'exercice ! Mais l'équilibre est souhaitable et même si un léger excédent se dégage, c'est mieux. Ce fut le cas cette année avec un solde positif de 35 853 euros, soit à peu près 1 % du budget global, lequel s'élevait à

3 324 110 euros. Cette bonne gestion est assurée d'abord par les 27 membres du conseil d'administration, tous bénévoles bien entendu, lesquels ne se contentent pas d'assister aux réunions statutaires mais s'impliquent aussi dans la vie des différents secteurs de la fédération selon leurs disponibilités et leurs compétences.

Pour la gestion au quotidien, le siège fédéral dispose de 7 enseignants détachés ou mis à disposition et d'une conseillère technique sportive régionale, tous responsables des différents secteurs sportif, culturel, de vacances, scientifique, d'assurances, etc. Ils impulsent les actions décidées en concertation avec les adhérents et les bénévoles qui aident à l'encadrement des activités de chaque secteur.

Enfin, pour assurer les tâches de coordination, de secrétariat et d'entretien des locaux, 17 personnes (dont 12 CDD) sont employées au siège fédéral.

À l'énoncé de ces chiffres, que l'on peut assimiler à une véritable PME, il convient d'ajouter les centres gérés par la FAL, comme le Grand Panorama, la maison d'enfants des Quayres, les centres de Chadieu, Vertaizon, Sayat, Gergovie-Val d'Allier, Blanzat, St-Bonnet-près-Riom, Aubiat,

Beaumont, Pont-du-Château. L'ensemble de ces centres est animé par près de 70 personnes à temps plein auxquelles il faut ajouter les nombreux vacataires intervenant dans le service vacances qui, à lui seul, a proposé 30 130 journées enfants pour l'année.

## Notre idéal : laïcité et humanisme

Nous avons parcouru rapidement les différentes missions confiées à la FAL pour montrer à certains adhérents plus intéressés par un secteur d'activités sportives (17 864 à l'UFOLEP et 5 316 à l'USEP) que d'autres sont passionnés de danse, de théâtre, de voyages et qu'ils ont tous leur place dans une fédération qui les regroupe sans exclusive, autour d'un idéal fondé sur la laïcité et l'humanisme. Chacune de nos associations qui irriguent le territoire départemental fonctionne sur le même principe de démocratie participative où bénévoles, adhérents et salariés, s'il y en a, mettent en place un projet commun pour le plus grand bien de tous. Si nos gouvernants s'inspiraient de ce mode de fonctionnement, où l'on se concerta en amont, il est certain qu'ils gagneraient en efficacité !

concoure efficace et le bilan que nous présentons peut les conforter dans leur soutien.

Espérons que de son côté, l'État prendra en compte les conclusions de la conférence nationale de la vie associative qui déclarait lors de sa dernière assemblée : "Il n'y a pas de crise quantitative du bénévolat comme il n'y a pas d'engagement associatif sans des associations vivantes et soutenues dans la durée. Une plus grande reconnaissance de la participation des individus à la vie sociale, à la société civile organisée, passe par un soutien accru des pouvoirs publics à l'exercice du bénévolat à tous les niveaux de responsabilité. Il faut reconnaître les associations comme un corps intermédiaire porteur des aspirations et des innovations sociales de nos concitoyens." Ce thème a été largement développé et avec brio par Bernard Criner, vice-président de la Ligue de l'enseignement en conclusion de notre assemblée générale.

Malgré les difficultés de tous ordres, notre fédération garde le cap et, comme le soulignait Georges Dassaud au terme de son rapport moral en rappelant l'adage latin *Fluctuat nec mergitur* : "Elle est battue par les eaux mais ne sombre pas."

ICI & LÀ

France

• **Lapsus significatif ?**

De Thierry Breton, notre ministre de l'Économie, qui, invité du "7/9" (France Inter, 18/04), a employé le mot "entreprise" au lieu d'"université"...

• **Modèle social**

Un tout nouveau vaccin contre la gastro-entérite devrait apporter un grand soulagement aux parents de tout jeunes enfants dont une dizaine meurt en France chaque année. Las, il est un peu cher... et ne sera pas remboursé par la Sécu.

• **Immigration**

Clivage assez marqué gauche/droite à propos de la nouvelle loi musclée de Nicolas Sarkozy sur "l'immigration choisie" et le traitement des sans-papiers. À noter que les évêques catholiques, les pasteurs protestants et représentants de l'Église orthodoxe se sont rangés nettement dans le camp de ceux qui combattent cette loi inhumaine.

• **Islamistes et loi de 1905**

Réunis en congrès au Bourget, les responsables de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) déplorent, entre autres, "les lois, comme celle de 1905, qui ont été conçues pour d'autres". Nous pensons, nous, que toutes les lois de la République sont conçues pour tous !

Auvergne

• **Fermetures d'écoles**

La mesure frappe, entre autres, l'école de Cerzat dans la Haute-Loire et ce, malgré l'augmentation des effectifs scolaires, le dynamisme de l'équipe enseignante, les bons résultats obtenus par les élèves. L'association des parents d'élèves, sous la présidence de Jean-Marie Meynier, soutenue par les maires des trois communes concernées et par l'équipe enseignante, se mobilise pour empêcher la fermeture et appelle au soutien tous ceux pour qui importe le maintien en milieu rural du service public et des structures éducatives. "Les écoles rurales, affirme Jean-Marie Meynier, paient un lourd tribut à la logique comptable." L'école est toujours en danger !

Puy-de-Dôme

• **Défense des associations**

Le conseil municipal de Pont-du-Château a voté une motion demandant au gouvernement de maintenir les moyens matériels et humains mis à la disposition des associations pour que celles-ci puissent remplir leur rôle important pour la société.

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

**UFOLEP**

- Le 11 juin : critérium régional cycloport à Cournon et tournoi de badminton à Sauxillanges
- Le 18 juin : tir à l'arc : coupe par équipe à Saurier
- Le 25 juin : triathlon multiactivités (pétanque, tir à l'arc, volley-ball, badminton) à Pont-du-Château (esplanade)
- Le 2 juillet : brevet du randonneur sportif cyclotourisme/cycloport "Les Copains la Livradoise" à Ambert

- Les 22 et 23 juillet : 24 heures de tir à l'arc à Viscomtat

**USEP**

- Le 8 juin : journée départementale golf à Orcines - Golf des Volcans
- Les 12 et 13 juin : journées intégratives au Puy-en-Velay (43)
- Le 15 juin : journée départementale pétanque à Aubusson-d'Auvergne
- Les 22, 23 et 26 juin : journées APPN maternelles à Chadieu
- Le 27 juin : journée régionale "randonnée pédestre" au Lioran (15)

**Culturel**

- Du 10 avril au 30 juin : découverte

et initiation au Land'art (pour les scolaires) à Chadieu

- Le 10 juin à 17 h : théâtre amateur jeune public "Il était une fois le clown", salle Cornillon à Gerzat
- Le 24 juin : festival danse amateur "Au fil de la danse", salle Boris-Vian à Clermont-Fd
- Du 16 au 23 juillet : séjour danse - séjour vacances avec comme activité principale la danse (+ loisirs culturels et sportifs) à Riom

FORMATIONS

**UFOLEP**

- Le 10 juin : APE stage découverte méthodes pilotes à Mozac

SERVICE CULTUREL

“ChadieuLand'art, arts de pleine nature”



C'est en ce moment que se déroule sur le site de Chadieu (commune d'Authezat) la troisième édition de l'événement artistique de Land'art organisé par le service culturel de la FAL et l'UFOVAL : "ChadieuLand'art, arts de pleine nature".

Pour la troisième année consécutive, nous proposons aux groupes (scolaires, centres de loisirs, groupe d'adultes) cette rencontre artistique et insolite en milieu naturel, sur le parc de Chadieu. D'ici à la fin juin, ce sont donc plus de 500 enfants (entre 25 et 30 classes) de primaire qui pourront découvrir les œuvres de deux artistes et s'initier à la pratique du Land'art. Mais "ChadieuLand'art" n'est pas que pour les enfants ; accessible à tous, cette forme de l'art contemporain donne des œuvres à voir en pleine nature, à moins que ce ne soit l'inverse : la nature comme objet, la nature comme sujet... Les classes de découverte, les promeneurs du dimanche, les randonneurs, la famille, les enfants ou les adultes, l'amateur averti

ou non sont les spectateurs de cette manifestation artistique si particulière. Et c'est bien l'objectif poursuivi par la FAL : permettre à tous cette confrontation avec une création artistique contemporaine. Quitter la ville, sortir des murs, prendre un chemin non balisé, s'échapper des musées et des contraintes horaires, c'est ce que nous proposons avec "ChadieuLand'art, arts de pleine nature". Pour le plaisir des yeux, pour réfléchir ou juste se divertir, c'est le prétexte à mille sorties. Par ailleurs, le service culturel propose des visites guidées gratuites pour ceux qui le désirent. **Renseignements auprès de Vincent au 04 73 91 00 42.**



Christian Lachaux et Jean Verlucco.

RENCONTRE

Monsieur l'Inspecteur d'académie rend visite à la FAL

Le mardi 16 mai 2006, Monsieur Jean Verlucco, inspecteur d'académie, a répondu à une double invitation de la FAL.

Accueilli par le président et le directeur général, Monsieur l'Inspecteur d'académie a pu vérifier l'importance du rôle éducatif de la FAL dans les différents secteurs d'activités.

Signature de la convention USEP/inspection académique

Après quelques allers-retours entre les services de l'inspection académique et le comité USEP, la signature de la conven-

tion de partenariat, déclinaison départementale de la convention nationale entre le ministre de l'Éducation nationale et l'USEP, a été signée le 16 mai dernier dans les locaux de la FAL du Puy-de-Dôme. Comme l'ont rappelé les signataires, cette convention officialise les relations tissées entre les deux partenaires au fil des années et conforte la mission de service public confiée à l'USEP dans le département du Puy-de-Dôme.

Composition du nouveau bureau de la FAL

- Président : **Georges Dassaud**
  - Vice-présidents : **Gilbert Cambe - Gérard Chanel**, responsables du pôle éducation  
**André Saunier**, responsable du pôle fédératif
  - Secrétaire : **Christiane Bernard**
  - Trésorier : **Gérard Bloch**
  - Trésorier adjoint : **Claude Chanudet**
  - Membres : **Guy Grand**, rédacteur en chef d'*Auvergne laïque* - **Yves Lair**, responsable communication - **Paul Andriollo**, pôle vie fédérative - **Jean-Claude Benay**, pôle éducation.
- Dans son prochain numéro, *Auvergne laïque* communiquera l'organigramme complet de la FAL avec, notamment, la composition des différentes commissions et leur rôle.

COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP

Pour un développement des activités physiques aux personnes âgées

Conscient et convaincu des bienfaits des Activités Physiques Adaptées à condition qu'elles soient pratiquées de façon régulière et encadrées par des personnes compétentes, le Comité Régional UFOLEP Auvergne est partie prenante du Plan Régional de Développement des Activités Physiques adaptées en faveur de personnes âgées impulsé par la DRDJS de Clermont-Fd depuis 1998. À partir de 2004, le 2<sup>e</sup> plan est lancé et donne lieu à la signature d'une Charte significative de l'engagement des parten-

naires jusqu'en 2008 dont les objectifs sont les suivants :  
 ■ informer et sensibiliser le public quant aux bienfaits d'une activité physique adaptée et à la nécessité d'une pratique régulière et encadrée ;  
 ■ étendre l'offre d'activités ;  
 ■ mieux encadrer les personnes âgées dans leurs activités ;  
 ■ mutualiser les compétences, les emplois, les offres de services ;  
 ■ poursuivre le travail de recherche et ses applications pratiques.  
 Le Comité régional UFOLEP s'est investi

dans le groupe de travail "Encadrer les personnes âgées" afin de s'attacher plus particulièrement aux problèmes de formation de l'encadrement. Doit-on former les éducateurs sportifs à ce public ? ou bien le personnel soignant ? et le personnel socioculturel ? Fort d'une réflexion de longue haleine, le groupe de travail a abouti sur une plaquette proposant le recensement des formations existantes sur le territoire afin que chaque personne puisse compléter son cursus par la formation de son choix : formation qualifiante, diplômante, for-

mation apportant des compétences supplémentaires, ou bien des connaissances complémentaires. 36 formations sont classées selon 6 domaines :  
 ■ connaissances théoriques  
 ■ activités physiques adaptée  
 ■ projets/institutions /structures  
 ■ seniors actifs  
 ■ seniors en perte d'autonomie  
 ■ produits labellisés (ateliers équilibres, formation P.I.E.D., ...)  
**Document disponible au Comité Régional UFOLEP Auvergne, et sur le site www.ufolep63.org.**

Foyer des jeunes et d'éducation populaire de Saint-Beauzire

# “Nous voulons préserver un encadrement bénévole”

L'amicale laïque de Saint-Beauzire, créée par un instituteur dans les années 30, a grandi pour devenir FJEP en 1967. Nous avons rencontré Rémi Montessinos, son président.



**A. L. : Quels sont les domaines concernés par l'association ?**

**R. M. :** C'est d'abord le sport. La gymnastique sportive, créée en 1973, a été la première grosse activité sportive ; depuis, cinq autres sections ont vu le jour comme le tennis, le tir à l'arc, la randonnée pédestre et les APE. Nous avons ensuite des animations

culturelles en théâtre et en danse ainsi qu'une section “médiévale”. Au total, le nombre d'adhérents fluctue, bon an, mal an, entre 250 et 300.

**A. L. : Parle-nous du fonctionnement du FJEP...**

**R. M. :** Nos 30 animateurs sont tous bénévoles. C'est une volonté affirmée de conserver le principe du béné-

volat. Par ailleurs, la cotisation est unique, quelle que soit l'activité (ou les activités) pratiquée. Le conseil d'administration de 21 membres reflète bien le dynamisme de notre association.

**A. L. : Quels sont les événements forts qui jalonnent la saison du FJEP ?**

**R. M. :** Il est vrai que, chaque année, on organise un certain nombre de manifestations, comme la soirée jeu proposée par la section théâtre fin octobre, l'exposition de peintures, sculptures et photos fin novembre, le traditionnel rallye-promenade dont c'était la 34<sup>e</sup> édition le 1<sup>er</sup> mai 2006 ou encore le gala de danse en fin d'année. Le point d'orgue de la saison reste, somme toute, le Festival de théâtre amateur du mois d'avril qui, cette année, a accueilli près de 1 000 spectateurs durant les 6 pièces présentées.

**A. L. : Le FJEP mène-t-il d'autres actions ?**

**R. M. :** Nous n'oublions pas l'école publique en mettant à disposition de celle-ci des locaux ou notre matériel de gymnastique. D'autre part, nous menons, en relation avec le relais d'assistance maternelle du canton d'Ennezat, une action en direction des tout-petits afin qu'ils prennent conscience de leur corps dans l'espace. Nous attendons, enfin, une nouvelle salle qui nous permettra d'envisager de nouvelles activités culturelles.

## UFOVAL

# Bonne retraite Christiane !

**Vous connaissez l'UFOVAL, le service vacances de la FAL ? Alors, vous connaissiez Christiane Barbat !**

Pendant plus de quarante années, Christiane a assuré les tâches de secrétariat de l'UFOVAL. Presque exclusivement orienté vers l'activité “colonie de vacances”, le service s'est peu à peu diversifié : séjours linguistiques, centre de loisirs sans hébergement, classes de découverte, voyages scolaires, séjours et voyages adultes. Christiane a accompagné toutes les évolutions du service. Avec la fin de sa carrière professionnelle, arrive le temps de la retraite. Avec dis-

crétion, Christiane vient de quitter ses fonctions et c'est avec une certaine nostalgie que nous vivons son départ car c'est un peu de la mémoire de l'UFOVAL qui s'estompe.

Pour des générations d'enfants, de parents et d'enseignants, elle fut une interlocutrice dévouée à leur cause en matière de vacances et de loisirs éducatifs. Tous ceux qui ont croisé Christiane dans son travail sont unanimes pour reconnaître son professionnalisme. Non seulement elle avait le profil de l'emploi, mais elle en avait l'âme.

Au moment d'un départ en retraite, il est de bon ton de faire l'éloge d'un collaborateur. Concernant Christiane Barbat, notre reconnaissance n'est pas usurpée. Nous insisterons sur sa grande disponibilité, son généreux investissement, son

réel et sincère engagement, qualités propres aux militants qui, comme les pépites au fond de la mine, ne se rencontrent guère.

Christiane peut partir la tête haute, légitimement fière du travail accompli dans notre grande maison, la FAL.

À l'image des choses de la vie, rien n'est jamais achevé, alors : balades, évasion, spectacles, lecture, sport, gastronomie... il n'est jamais trop tard pour rattraper le temps perdu dans de multiples domaines, s'épanouir autrement ou réaliser de vieux rêves ; la retraite, c'est une nouvelle vie qui commence.

À Christiane, en reconnaissance des services rendus à l'UFOVAL, nous disons le plus simplement du monde “merci” et nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite !



## Quelques changements au service vacances...

Bienvenue à **Isabelle Hautberg**, notre nouvelle collègue, qui a pris ses fonctions en avril 2006. Elle assurera, avec **Monique Vallat**, le secrétariat, la vente des séjours enfants, familles et groupes ainsi que le suivi des classes de découverte. Frédéric Bompied, quant à lui, gère les centres de loisirs en collaboration avec Pierre Cariat, coordinateur de l'équipe.

## ÉCHOS

### Amicale laïque de Riom : présentation des travaux de l'atelier de pratique théâtrale

Lundi 12 juin au Forum Rexy à Riom, à partir de 19 h, aura lieu la présentation des travaux de l'atelier de pratique théâtrale de l'amicale laïque. Une quinzaine de séquences de deux personnages, d'après La Ronde de l'écrivain autrichien Arthur Schnitzler... “La demoiselle de petite vertu, le soldat, la soubrette... l'un quittant l'autre qui sourit au quatrième...” Une variation élégante sur le thème de la rencontre amoureuse, mais surtout un exercice de théâtre pour les participants de l'atelier. La présentation sera précédée comme les années passées par le travail de la classe UPI du collège Jean-Vilar (entrée gratuite).

### FJEP d'Orcet : la section roller fait la fête !



Quelque 200 personnes se sont donné rendez-vous pendant le week-end du 8 Mai pour participer à la fête du roller organisée par le FJEP d'Orcet et le service animation jeunes de la communauté Gergovie-Val d'Allier géré par la FAL 63.

Poussins, benjamins, minimes, juniors et seniors venus des clubs de Clermont, Gerzat, Égliseneuve-près-Billom, Nevers, Montluçon ont rejoint ceux

d'Orcet pour les nombreux matches d'un tournoi amical de roller in line hockey. Les rencontres ont conquis le public venu encourager les joueurs qui ont, pour l'occasion, inauguré le “rink” mis en place par la commune d'Orcet : les équipes locales, particulièrement brillantes ce week-end, vont pouvoir recevoir dans de meilleures conditions.

Le lundi matin, cent passionnés de rando-roller ont découvert, souvent en famille, un parcours agréable autour du village d'Orcet. Cette manifestation, entièrement organisée par les 16-20 ans du club orcétois, section du FJEP a bénéficié du soutien du comité départemental UFOLEP et d'une éclaircie du ciel adaptée à la durée de la randonnée.

Dominique Guélon, maire d'Orcet, accompagné de plusieurs membres du conseil municipal, a pu se rendre compte lors du vin d'honneur de la qualité d'exécution du rink réalisé par les employés municipaux. Et chacun, la présidente du FJEP en tête, a remercié la commune pour cette réalisation, magnifique cadeau d'anniversaire pour les 15 ans de la section.

### Au temps du “certif à Messeix”

Samedi 10 juin à 20 h 30 et dimanche 11 juin à 15 h à la salle socioculturelle de Messeix, la compagnie de l'Yonne en scène présente son nouveau spectacle Monsieur Lardré qui vous plongera en chansons dans l'atmosphère d'une classe des années quarante.

Dimanche 11 juin, dès 9 h, le musée de l'école rurale de Bogros vous invite à passer quelques épreuves du “certif”. Cet examen sans reconnaissance officielle se déroulera dans une atmosphère très conviviale. Il sera ouvert à tous ceux qui auront la nostalgie de leur jeunesse mais aussi aux plus jeunes qui n'ont pas connu le “certif” et auront envie de se mesurer aux anciens ou de tester leurs connaissances d'école primaire.

À 12 h 30 : un repas pourra être pris à l'Auberge de Messeix (13 €, boissons et café compris).

À 15 h : 2<sup>e</sup> séance de théâtre à la salle socioculturelle.

Vers 17 h : proclamation des résultats et remise des diplômes. Un vin d'honneur clôturera cette journée de souvenirs.

Horaires des épreuves du certif (les fournitures seront prêtées par le musée) : 9 h : café - 9 h 15 : appel - 9 h 15/10 h : dictée questions - 10 h/11 h : calcul - 11 h/11 h 15 : récréation - 11 h 15/11 h 45 : histoire/géo/sciences - 11 h 45/12 h 15 : récitation-chant (chaque candidat apportera le texte de son choix).

Réservation : Inscription gratuite au certif : au Musée

Au repas (payé sur place) : 04 73 21 45 06

Au spectacle (places limitées) :

Adultes : 10 € - Enfants (- de 12 ans) : 6 €

Chèque à l'ordre de la Maison de pays - 04 73 21 83 07

**N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**

(15 lignes maximum) avant le 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2006



# CREDIT COOPERATIF

comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF

33, boulevard Berthelot

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16

E-mail : chamalieres@coopanet.com

De tout temps, l'homme invente et s'approprié des techniques s'appuyant sur les connaissances scientifiques établies par le monde de la recherche, qu'il soit fondamental ou appliqué. Le cas des OGM est symptomatique des problèmes posés par le développement de la techno-science contemporaine. La plupart du temps, dans un souci d'amélioration de nos conditions de vie, les acteurs de ce développement mettent rapidement en application leurs travaux dans les domaines médical, agricole, de l'alimentation et environnemental. Ce processus qui se veut de progrès est associé aussi à des enjeux économiques et géopolitiques forts. Le phénomène est si rapide qu'il génère des difficultés non seulement d'appropriation par le public mais aussi pour toutes les instances de régulation, en particulier celles qui sont chargées de l'évaluation de l'impact de ces techniques sur notre avenir en termes de santé et d'environnement. La peur s'installe, l'irrationnel suit. L'objectif de ce dossier n'est pas de nourrir la polémique liée à ce sujet sensible. Il s'agit plutôt d'éclairer nos lecteurs sur quelques aspects nécessaires à la compréhension de ce sujet d'actualité. À ce propos, nous nous réjouissons, au moment où nous bouclons ce journal, que le Conseil régional ait décidé d'organiser un débat public sur cette question.



## Qu'est-ce qu'un OGM et à quoi cela sert-il ?

La reproduction des êtres vivants est paradoxale : rester soi-même et évoluer. Dans ce cadre, le patrimoine génétique de chaque organisme vivant est sujet à des modifications. Par conséquent, les êtres vivants sont naturellement des organismes génétiquement modifiés. Ce phénomène naturel est utilisé par l'homme depuis des siècles en particulier pour transformer des espèces végétales ou animales et ainsi sélectionner celles qui sont les mieux adaptées aux besoins humains. Les progrès de l'agriculture et de l'élevage sont basés sur ces croisements sélectifs. Depuis les trente dernières années, appliquant de récentes connaissances scientifiques, l'homme utilise de nouvelles techniques pour modifier le patrimoine génétique d'un organisme (animal, végétal, bactérie). C'est par cette technique moderne de "génie génétique" que l'on crée ce que l'on appelle aujourd'hui un OGM : organisme génétiquement modifié. L'objectif est de conférer à cet organisme une caractéristique ou une propriété nouvelle. Ces techniques permettent de transférer des gènes sélectionnés d'un organisme à un autre, y compris entre des espèces différentes. Cette possibilité d'introduction, via le génie génétique, d'un caractère nouveau dans un

# OGM le siècle

## Les acteurs des OGM

**Les chercheurs :** travaux de recherche fondamentale conduits dans les laboratoires publics.

**Les entreprises :** développement industriel et commercial utilisant les résultats des laboratoires privés de grands groupes du secteur agroalimentaire (savoir-faire biotechnologique) (ex. : entreprises semencières).

**Les pouvoirs publics :** contrôles dans le cadre de législations européennes et nationales effectués à tous les stades, depuis la conduite d'essais jusqu'à la commercialisation. Les autorisations de disséminations d'OGM au champ à des fins de recherche et de développement sont délivrées par le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, avec l'accord du ministère de l'Écologie et du Développement durable.

**Les experts :** des instituts publics (INRA, CIRAD, CNRS, IRD) mettent en œuvre des programmes de recherche portant sur les OGM, sous l'égide des autorités publiques afin d'assurer une surveillance et une expertise scientifique. Citons : la Commission du génie biomoléculaire (CGB) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), instances chargées de l'évaluation des risques pour l'environnement et la santé publique des effets des OGM et le Comité de biovigilance, en ce qui concerne leur surveillance.

**L'Union européenne :** elle centralise l'ensemble des dossiers d'autorisation de mise sur le marché d'OGM et met en place des procédures d'étiquetage et de traçabilité de produits OGM ou dérivés d'OGM, ceci afin de

répondre aux besoins d'information et de sécurité de ses citoyens.

**Les citoyens et consommateurs :** ils expriment leur souci de voir appliquer le principe de précaution pour tout produit alimentaire issu de modifications génétiques et revendiquent le droit de choisir entre des produits OGM et non OGM.

*INRA : Institut national de la recherche agronomique.  
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.  
CNRS : Centre national de la recherche scientifique.  
IRD : Institut de recherche pour le développement.*

### DÉBAT ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Conseil régional d'Auvergne a organisé du 11 mai au 22 mai le premier grand débat citoyen sur cette question. Dans "La Montagne" du 10 mai 2006, René Souchon, président du Conseil régional, insistait : "Il faut sortir le débat de la clandestinité et donner la parole à ceux qui ne l'ont pas."



organisme, tout en présentant avantages, ouvre des perspectives si variées et apparemment si attrayantes qu'elles expliquent l'engouement actuel des chercheurs et développeurs (ingénieurs, agriculteurs, médecins...).

Les bactéries et les plantes sont actuellement les deux grandes catégories d'êtres vivants faisant l'objet de modifications diverses.

L'avantage humain (atout, intérêt, profit) de ces OGM est remarquablement illustré par ce que l'homme considère comme des propriétés susceptibles d'apporter des améliorations dans son propre développement. À ce titre, les plantes, objet de multiples recherches, donnent de nombreux exemples :

- simplifier les traitements, lutter plus efficacement, éviter ou réduire l'apport de pesticides et herbicides, et donc limiter la consommation des produits chimiques (phytosanitaires) en agriculture (plantes OGM résistantes à certaines maladies ou à certains insectes, à certains herbicides) ;

- se développer dans des conditions difficiles (sécheresse, salinité plus forte...) ;

- utiliser ces plantes de façon préventive ou à des fins thérapeutiques (plantes OGM enrichies en certaines molécules comme le "riz doré" riche en vitamine A permettant de réduire les risques de cécité notamment dans les pays en développement) ;

- à l'instar des bactéries, fabriquer des molécules à usage médical (médicaments, vaccins...) ou participation à la dépollution des sols.

Agroalimentaire, médecine, environnement, ces divers domaines montrent bien l'enjeu des OGM.

Le développement humain lui est étroitement associé et il est compréhensible que les perspectives positives soient un moteur puissant de l'essor de ces biotechnologies.

Cependant, cela ne doit pas nous faire oublier d'examiner les conséquences négatives de ce progrès.

Pas seulement s'interroger sur l'impact environnemental, notamment sur les autres êtres vivants, mais aussi engager, en particulier pour les applications médicales, une réflexion éthique sur ces pratiques.

De même, il est souhaitable d'analyser les conséquences économiques et sociale de l'utilisation des OGM, en particulier en agriculture (cf. Forum page 8).

**Les OGM peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé et l'environnement, la dissémination de gènes présentant des risques.**

- Pour l'environnement : transformation d'autres organismes et déstabilisation de certains écosystèmes.
- Pour la santé humaine : toxicité ou allergénicité de certaines plantes ou produits dérivés. Rappelons et insistons sur les nécessaires interdictions actuelles concernant l'intervention directe sur le génome humain.

## Risques et OGM

**Par conséquent, il est indispensable de développer les programmes de recherche permettant de mieux appréhender les risques potentiels liés aux cultures OGM. De plus, ces travaux doivent être très en avance sur les applications sur le terrain. C'est bien de la responsabilité des acteurs, quels que soient leurs rôles (organismes de recherche, industriels, instances de contrôle...).**

### REPÈRES

**SITE DES PROFESSIONNELS DES SEMENCES ET DE LA PROTECTION DES CULTURES**  
www.ogm.org/

**OGM ET CONSOMMATEURS**  
www.creaweb.fr/bv/ogm/

**SITE INTERMINISTÉRIEL SUR LES OGM**  
www.ogm.gouv.fr/

**AGENCE FRANÇAISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE ENVIRONNEMENTALE (AFSSE)**  
www.afsse.fr

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ**  
www.agriculture.gouv.fr

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
www.environnement.gouv.fr

# e qui inquiète...



## Réglementation OGM

Au sein de l'Union européenne et en France, la réglementation existante couvre aujourd'hui toutes les utilisations d'OGM, que ce soit en laboratoire ou en milieu ouvert, et tous les types d'OGM (plantes, micro-organismes, etc.).

Dans le cadre de l'application du principe de précaution, la réglementation communautaire impose aux États membres le respect d'une procédure d'autorisation fondée sur une évaluation au cas par cas des risques pour la santé et l'environnement avant toute dissémination dans l'environnement ou mise sur le marché d'OGM (maïs, soja, etc.) ou de leurs dérivés alimentaires (farine de maïs, lécithine de soja, etc.).

Cette réglementation a pour objectif l'information des consommateurs et des utilisateurs. Ainsi, elle rend obligatoires, de l'amont à l'aval des filières, la traçabilité de la caractéristique transgénique ainsi que l'étiquetage pour tous les OGM et leurs produits dérivés alimentaires. Certaines dispositions sont notamment relatives à l'utilisation confinée des micro-organismes génétiquement modifiés, à la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement.

Ce cadre réglementaire doit être constamment amélioré et complété (ex. : fixation de seuils d'étiquetage en cas de présence fortuite d'OGM dans les lots de semences conventionnelles).



**N.B. Sources du dossier**

**Crédits informations : principalement le site interministériel.**

**Crédits photos : avertissement : il s'agit de photos illustrant le domaine des OGM sans pour autant représenter des organismes ou produits OGM.**

**FAX... FAX... FAX...**

**\* Handicap international**

**L'antenne Clermont/Auvergne organise, avec le soutien du G1FA (Groupement des internationaux français d'athlétisme), le dimanche 25 juin, sur le site du lac Chambon, "Marcher ensemble" qui se veut un espace de rencontre entre personnes valides et personnes en situation de handicap, et propose deux parcours de balade à allure libre sur lesquels plaisir, solidarité font du sport (loisir) un facteur d'intégration. L'intégralité de la recette sera reversée à Handicap international pour les programmes humanitaires.**

**Renseignements/Inscriptions au 04 73 88 63 44 de préférence avant le samedi 24 juin midi.**

**Parking du centre touristique, plage est du lac Chambon. 2 parcours 4 et 6 km sans classement ni chrono. Pot de l'amitié/goûter à l'issue de la balade.**

**Prix des engagements : 3 € par adulte, 1 € par personne pour groupe constitué de plus de 10 personnes (inscrits avant le 25 juin), gratuité enfant jusqu'à 12 ans.**

**L'exposition "Liberté Égalité, Handicapés" sera installée et ouverte gratuitement à tous les visiteurs.**

**\* Spectacles jeune public : Trouvailles**

**Le service culturel de la FAL élabore la programmation de spectacles Trouvailles pour l'an prochain. Si votre association souhaite accueillir l'an prochain des spectacles professionnels de qualité, vous pouvez nous contacter dès maintenant pour que nous puissions vous accompagner dans votre projet.**

**Par ailleurs, plusieurs séances de Trouvailles seront organisées pour les écoles. Celles-ci pourront se rendre dans des séances qui leur seront annoncées par mail fin juin.**

**Concernant Noël, considérant les demandes difficiles à respecter et le nombre de séances trop important à gérer, la FAL proposera quelques spectacles de Trouvailles en décembre et communiquera une liste de compagnies à contacter directement et dont le spectacle aura été vu par le service.**

**Avec les DDEN**

**En marge de l'assemblée générale de Bagnols**

Je veux introduire par ce billet les travaux de notre prochaine assemblée générale et amorcer les discussions préparatoires au congrès de Marly-le-Roi, dont le thème central est "l'avenir des DDEN". Il est un fait que, pour l'essentiel, le statut actuel de DDEN date de 1886. Cent vingt ans, c'est beaucoup, et la société française a subi force évolutions. Citons pêle-mêle deux guerres mondiales, la colonisation puis décolonisation, la laïcisation de la vie publique, l'urbanisation massive en provenance de campagnes de moins en moins peuplées, mais aussi de l'étranger proche ou du tiers-monde, retour de l'Alsace-Moselle (mais avec un statut spécifique, non laïc !)... et la liste n'est pas close.

Pendant ce temps, l'école a subi révolutions et évolutions - même s'il est de bon ton de se gausser de l'empilement de réformes associées à chaque nom de ministre - et a pris des virages fondamentaux qu'on nomme suppression du concours d'entrée en sixième, collège unique, scolarité jusqu'à 16 ans, création des LEP... Là encore, la liste n'est pas close.

Et pourtant, formellement, les DDEN sont toujours ceux de 1886. Disons "jeunes de 120 ans". Car en bien des domaines, ils ont su faire leur remise en cause interne. Par exemple, pour parler laïcité, ils seraient plutôt en avance. Mais il serait judicieux

de nous fixer quelques buts et de prendre quelques options sur le moyen terme. Il y aura fatalement des modifications d'ici 2126.

On nous présente de plus en plus comme "les médiateurs de l'école publique", sans que nous le soyons de par la loi. Faut-il officialiser ce rôle ? Car ce sera inévitablement aux dépens de notre rôle d'inspection. Sous quelle forme intervenir pour couvrir la totalité de la scolarité obligatoire ? Ce qui ne serait qu'un retour aux sources. Les DDEN ont étendu leur bénévolat statutaire à nombre d'actions pour l'école : enquête annuelle, écoles qui chantent, écoles fleuries, cross... Faut-il officialiser certaines d'entre elles ? Et sous quelle forme ? Fréquemment, les questions scolaires sont gérées à des niveaux supra-communales (en campagne) ou à un très haut niveau (grandes villes). Que faire pour être partie prenante à ces discussions ? Car l'école n'échappe pas à la loi des mises en réseaux. À l'heure d'Internet, on peut se demander quelle sera la part du télé-enseignement en 2026 (ce n'est pas si loin...), et le rôle du DDEN dans ce cadre ? Sûrement pas un rôle d'inspection ! Mais il n'est pas ridicule de poser la question, qui touche à l'éducation d'enfants de plus en plus éloignés de leur école.

Suivons Darwin. Il nous a enseigné qu'en matière d'évolution, on procède par tâtonnements, et que ceux auxquels le résultat a conféré un plus survivent aux dépens des autres qui s'en trouvent d'autant pénalisés. Et gageons que les DDEN sauront s'adapter.

G. Fourn



**Les élèves de 5° C du collège Auvergne-Sancy à Murat-le-Quaire**

ont eu le privilège d'être choisis comme classe-jury pour le festival "Plein la bobine" qui se déroulera au mois de juin 2006, à La Bourboule dans le massif du Sancy. À cette occasion, ils ont tourné un court-métrage dont le titre est Drôle de jour... Ce court-métrage raconte deux journées d'un nouvel élève qui arrive dans un collège étrange... L'acteur principal en est Dylan Silva. Nous remercions toute l'équipe de tournage et les personnes très aimables qui nous ont prêté le matériel.

Article rédigé par Laura Moiroux, Charlene Ferreyrolles, Dylan Silva et Gwénaëlle Mallet

**USEP**

**En avant les sports co !**



- Les résultats**  
 - Handball CE : Thuret  
 - Hand CM : Champeix  
 - Basket CM : Ceyrat CM2  
 - Basket CE : Ceyrat  
 - Foot CE : St-André-le-Coq  
 - Foot CM : Joze  
 - Basket-ball poussins : Clermont J.-Verne 1  
 - Basket-ball benjamins : Clermont J.-Verne 2  
 - Handball poussins : St-Germain-Lembron 1  
 - Handball benjamins : Enval  
 - Football poussins : Lempdes  
 - Football benjamins : Lempdes 1.

**Opération Conseil général**

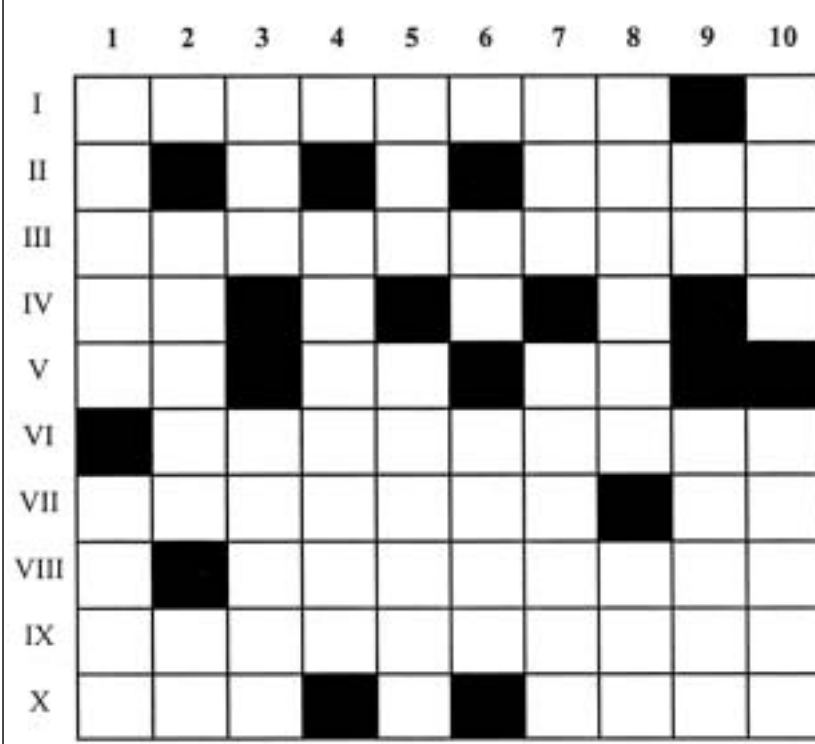
Grâce au Conseil général du Puy-de-Dôme, plus de 1 000 jeunes "usépiens" ont pu apprécier le spectacle du sport de haut niveau sur les trois sports collectifs majeurs : football (Clermont Foot / Valenciennes), basket (Clermont Basket Auvergne / Paris), rugby (ASM Clermont Auvergne / Narbonne - ASM / Bourgoin). Cerise sur le gâteau, lors de la rencontre de rugby ASM / Bourgoin, les enfants de l'association USEP d'Enval ont eu le privilège d'entrer sur la pelouse du stade

M.-Michelin avec les joueurs des 2 équipes.

**Journées départementales sports collectifs**

Le complexe sportif de Lempdes a accueilli les 15, 16 et 17 mai la 2<sup>e</sup> édition des "journées départementales de sports collectifs USEP". Près de 1 200 enfants se sont affrontés en football, basket et handball et ont pu s'initier au rugby, au volley-ball ou à l'ultimate.

**Mots croisés n° 18**



**Côté cour...**

**HORIZONTAL**

- I. Jardin d'enfants.
- II. Iris.
- III. Tel un jardin d'acclimatation.
- IV. Conjonction.
- V. Non classé. Gérard pour les intimes. Soldat américain.
- VI. Radieuses.
- VII. Le bout de sa queue reste noir, même en hiver. Voiture de sport.
- VIII. Renvoya.
- IX. Inattendues.
- X. Moyen de transport. Fait l'objet d'une question.

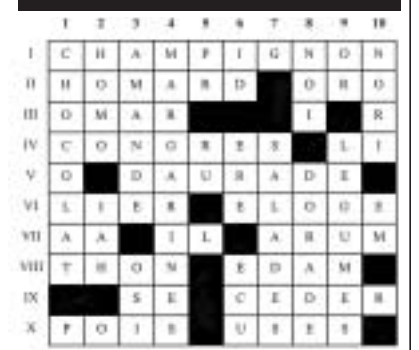
**VERTICAL**

1. Pelouse. Détester.
2. Potager. Négation.

3. Grande ? Déambuler.
4. Dans le potager.
5. Moi. Escalade.
6. Ordre de départ. Troyen
7. Romain. Hostilité.
8. Raffiné. Démonstratif.
9. En tout lieu. Canal.
10. Monnaie chinoise. Congestion.

Solutions au prochain numéro

**Solutions mots croisés n° 17**



## ÉCRIVAINS EN HERBE

## Sophie et les sept pieuvres



Enfin, la méduse se retrouva bloquée avec un énorme nœud.

Sophie en profita pour passer la barrière. Mais Sophie n'en avait pas fini avec les ennuis car, devant la grotte, il y avait un requin-marteau surgi de nulle part.

"Que dois-je faire pour passer Monsieur le requin-marteau ?" demanda Sophie.

- "Si tu vas me chercher des poissons, des poulpes et des crevettes, lui dit-il, tu pourras passer."

Alors, Sophie se mit à en chercher mais elle n'y arrivait pas. Elle appela le dauphin qui arriva aussitôt et lui demanda ce qu'il se passait. Sophie lui expliqua tout et ils se mirent au travail.

Et en une demi-heure, tout était fini. Sophie rapporta ce qu'ils avaient trouvé au vieux requin-marteau qui la laissa passer.

Mais un autre problème l'attendait : les sept pieuvres.

Elles demandèrent à Sophie d'aller chercher sept cristaux qui étaient cachés dans des huîtres. Sophie se dépêcha d'aller au fond de la mer car les huîtres étaient accrochées à des rochers. Sophie trouva une lame qui avait été perdue par un pêcheur près des huîtres. Avec cette lame, elle les ouvrit et prit les cristaux.

Sophie retourna à la grotte mais au lieu de les donner aux pieuvres, elle les jeta dans un puits. Les pieuvres se précipitèrent à l'intérieur et Sophie fit rouler une pierre qui bloqua l'entrée du puits.

Les pieuvres étaient prises au piège. Sophie alla délivrer sa maman. Elles se firent un gros câlin et retournèrent chez elles.

Sophie prépara une grande fête où elle invita le dauphin et tous les amis du fond de la mer.

Textes rédigés par les élèves de la classe de CM1 de l'école élémentaire publique de Courpière

Il était une fois, un bébé tortue de mer qui s'appelait Sophie. Un jour, sa maman se fit enlever par sept pieuvres.

Un hippocampe alla dire à Sophie ce qu'il venait d'arriver.

Elle partit aussitôt à la recherche de sa maman.

Un peu plus tard, elle rencontra un dauphin qui était pris dans un filet de pêche.

Le dauphin lui dit :

"Aide-moi à me délivrer de ce filet."

Aussitôt, Sophie alla chercher un coquillage coupant et coupa le filet.

"Merci, dit le dauphin, comment t'appelles-tu ?"

"Je m'appelle Sophie", répondit-elle.

"Si tu as besoin de moi, lui dit-il, tu n'as qu'à crier : au secours dauphin, viens m'aider !"

Sophie se remit en route. Elle arriva enfin à la grotte qui était protégée par une petite barrière de corail.

Sophie avança mais une méduse apparut. Si la jeune tortue voulait passer, elle devait la combattre.

La méduse essaya de piquer Sophie mais Sophie arriva à éviter tous les tentacules.

## PAR ICI LES SORTIES

## Théâtre

## Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• Les 7, 8, 9 juin à 21 h : "Que sont les dieux devenus ?" de Joël Mespouledé par la Compagnie de l'Abrevoir

## Petit Théâtre de Vallières

• Les 9 et 16 juin, les 8 et 15 juillet, les 9 et 16 juillet : "Un inspecteur vous demande" de John Boynton Priestly Théâtre Vice-Versa

## La Baie des Singes à Cournon

• Le 1<sup>er</sup> juillet à 16 h 06 : Les ateliers enfants de Gilles Catoulaud Centre loisirs de Cournon

## Sémaphore à Cébazat

• Les 1<sup>er</sup>, 2, 3 juillet à 22 h : le théâtre du Corbeau Blanc en association avec les habitants de Cébazat

## Concerts-spectacles

## Les Augustes à Clermont-Fd

• Le 5 juin à 19 h : café-jeux  
• Le 6 juin à 13 h 30 : café-philosophie et à 17 h : café-spiritualité  
• Le 7 juin à 14 h : les actualités déjantées, à 18 h : Stammtisch, à 19 h : café-homophile  
• Le 8 juin à 18 h : café-esperanto

• Le 9 juin à 19 h : café-philosophie et à 21 h 15 : duo musical  
• Le 10 juin à 11 h : café-solfège, à 18 h : permanence SEL, à 20 h 30 : nuit de la lecture : résister c'est créer

• Le 12 juin à 14 h : café régir : ne pas se sentir coupable de non-charité et à 19 h : café-jeux

• Le 13 juin à 14 h : Je l'ai lu et à 20 h 30 : caf'contes  
• Le 14 juin à 18 h 30 : café-italien et à 20 h 30 : débat : jeunes et associations : le service civil obligatoire est-il pertinent ?

• Le 16 juin à 19 h : café-philosophie et à 21 h 15 : la bulle de jazz  
• Le 17 juin à 11 h : atelier d'écriture et à 20 h 30 : soirée musique

• Le 19 juin à 14 h 15 : café littéraire et à 19 h : café-jeux  
• Le 20 juin à 18 h 30 : café-anglais  
• Le 22 juin à 18 h : café LSF



• Le 23 juin à 19 h : café-philosophie et à 21 h 15 : rencontre autour du cinéma amateur : le cinéma amateur des origines jusqu'à aujourd'hui

• Le 24 juin à 15 h : le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS), à 16 h 30 : café-italien, à 18 h 30 : AZ arts : panorama des auteurs d'AZ arts

• Le 26 juin à 19 h : café-jeux  
• Le 27 juin à 18 h 30 : café-anglais et à 22 h : atelier d'écriture

• Le 28 juin à 20 h : La Nef : comment gérer son argent, au quotidien, de façon éthique et solidaire ?

• Le 30 juin à 19 h : café-philosophie  
• Le 1<sup>er</sup> juillet à 11h : atelier d'écriture et à 20 h : ambiance tango

• Le 3 juillet à 18 h : "le psy et le politique", à 19 h : "Ned-jma", à 20 h : "La compétence des familles", à 21 h : "Trop de chair pour Jabez"

• Le 5 juillet à 19 h : café homo "Oh my god ! objets sexuels et pratiques"

• Le 7 juillet à 19 h : café-philosophie  
• Le 8 juillet à 18 h : permanence SEL

• Le 18 juillet à 14 h : café Je l'ai lu

Athanon à Montluçon  
• Le 6 juin à 20 h 30 : chorale "Les sept arts"

• Le 18 juin à 14 h 30 : Gala fit & forum  
• Le 25 juin à 15 h 30 et 18 h : gala des écoles Ville-Gozet / Isadora

## La Baie des Singes à Cournon

• Le 6 juin à 20 h 33 : "La psychanalyse est-elle en crise ?" entrée gratuite

• Les 8 et 9 juin à 20 h 33 : "Lisa Bayou" dans le Meuf show de Franck Maillol - Humour et choses crues

• Le 10 juin à 20 h : Costières & trapillons fête ses 10 ans  
• Les 15 et 16 juin : Pierre Diot joue "Définitivement allumé"

• Le 22 et 24 juin : festival de films amateurs organisé à la Baie des Singes par l'association Making off

• Le 23 juin à 20 h 33 : "Plaisanteries, cela faisait longtemps que je n'avais pas bu de champagne"

Ville de Lempdes  
• Le 7 juin à 18 h à la salle des fêtes entrée libre : la scène du mercredi Funk FAB Foundation

Animatis à Issoire  
• Du 30 juin au 2 juillet en soirée : cour intérieure de la Maison des associations "2<sup>e</sup> Extérieur Cour Estival"

Cinéma  
Le Rio à Clermont-Fd  
• Le 6 juin à 18 h 30 : "Shooting dogs" et 16 h et 20 h 30 : "V pour Vendetta"

Musique  
Coopérative de Mai à Clermont-Fd  
• Le 7 juin : The Brian Jones-town Massacre + Dj Pantoofle

• Le 8 juin : Les Wampas + Nopajam

• Le 9 juin : Tour Demain "Les Éjectés" Carlosound Godon + H-Tray

• Le 10 juin : John Brassett Group  
• Le 16 juin : That's all folk ! Ken Stringfellow Luis Francesco Arena Leopold Skin St Augustine Derek Delano

• Le 17 juin : Jean-Louis Murat  
• Les 22 et 23 juin : "En rock & en roll"

• Le 29 juin : 34 afterwork avec Dj Replay  
• Le 6 juillet : Tony Joe White + Bo Weavil

Animatis à Issoire  
• Le 17 juin à partir de 19 h au pied de la "Cheminée" de la maison des jeunes "Tapan-j'opération 4"

La Baie des Singes à Cournon  
• Le 17 juin à 20 h 33 et le 18 juin à 17 h 07 : Lery Escudero en partenariat avec On connaît la chanson et la Coopé de Mai

• Le 7 juillet à 20 h 33 : "Slo-novski bal"

Petit Théâtre de Vallières  
• Le 21 juin à 20 h : Fête de la musique

Danse  
Athanon à Montluçon  
• Le 30 juin à 15 h et 23 h, le 1<sup>er</sup> juillet à 14 h et 23 h, le 2 juillet à 10 h et 13 h : Rencontres chorégraphiques nationales

Contacts  
Petit Théâtre de Vallières  
06 71 12 21 53

La Baie des Singes  
04 73 77 12 12

La Coopérative de Mai  
04 73 14 48 08

Athanon  
04 70 08 14 40

Sémaphore  
04 73 87 43 43

Le Petit Vélo  
04 73 36 36 36

Ville de Lempdes  
04 73 83 74 78

Animatis  
04 73 89 71 52

Les Augustes  
04 73 37 07 94

Le Rio  
04 73 24 22 62

## Éducation à l'environnement



## L'eau au collège de Bellime

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, une douzaine d'élèves des classes de 4<sup>e</sup> du collège de Bellime à Courpière ont réalisé un film selon leur propre réflexion sur la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Geneviève Gidel, professeur SVT qui les a encadrés, précise que c'est "un scénario autour d'une pollution accidentelle, ayant pour origine des produits polluants dangereux manipulés par les jeunes enfants. La mise à leur portée de cette source polluante, permet

en parallèle de mesurer la responsabilité de chacun dans la succession de micro-événements qui ont abouti à l'accident."

Les collégiens ont imaginé et écrit cette histoire avec le soutien du CRAV ; ils ont réalisé et monté ce court-métrage encadrés par Pierre Gadrey, un professionnel du cinéma.

L'action vidéo au collège de la FAL 63, coordonnée par Jean-Paul Braux, est une opération financée par le Conseil général. Ce mini-film d'une dizaine de minutes a été intitulé *Négligences*.

Égliseneuve-près-Billom samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juillet

## "Rencontre Shakespeare"



Après une "première" à Riom et la découverte de leurs réalisations respectives, les deux troupes, "Le Théâtre les Trois Coups" de Saint-Étienne et "l'Atelier Théâtral Riomois" ont choisi de se retrouver à Égliseneuve-près-Billom, où la municipalité leur propose deux lieux aménagés.

Ce sera donc *La nuit des rois* (spectacle en salle) et *Tout est bien qui finit bien*

(en plein air), deux comédies du même auteur et deux approches différentes de la mise en scène. Et si la chose est possible et réalisable, les acteurs des deux troupes présenteront ensemble un "moment poétique" avec une lecture des "Sonnets".

Renseignements à la bibliothèque d'Égliseneuve (04 73 68 56 21) ou à l'ATR (04 73 62 67 29).

## On nous écrit...

Suite à l'article d'Auvergne laïque "Ici et là" du n° 388, le comité départemental du MRAP nous a fait parvenir la clarification suivante :

"L'ambiguïté par rapport à la laïcité" dénoncée dans cet article est le fait d'une "dérive nationale" que nous déplorons comme bon nombre de comités de province, en particulier ceux de la région marseillaise.

Cette "dérive" s'explique par les positions développées principalement par les comités de la région parisienne pour ménager les susceptibilités de certains jeunes musulmans de cette même région.

Le comité du Puy-de-Dôme reste intransigeant par rapport à la laïcité, telle que définie par la Constitution française, garant essentiel de toutes les libertés dans une France que nous souhaitons sans ostracisme.

QUOI DE NEUF ?

Lecture

• "10 rendez-vous en compagnie de Pierre Vial"

Éditions Actes Sud-Papiers/ANRAT  
Prix : 11 €

Repéré et conseillé... aux enseignants et animateurs d'ateliers de pratique théâtrale :

"10 rendez-vous en compagnie de Pierre Vial", un parcours de 10 séances de 3 heures chacune, conçu comme une mise en appétit ludique à la pratique du théâtre. Pierre Vial, l'auteur, comédien, ancien collaborateur de Jean Dasté et d'Antoine Vitez, et Danièle Girard, enseignante, ont imaginé tout un parcours jalonné d'extraits qui permettent d'approcher le jeu sous ses divers aspects : jeu bouffon, récitatif, chant choral, jeu réaliste, chœur festival et chœur tragique... Ce petit ouvrage est le troisième de la collection récemment proposée par Acte Sud-Papiers sous la rubrique "Les Ateliers de Théâtre".

Pratique théâtrale (ateliers de...)

Une pratique pour tous

Le mot "Atelier" a d'abord servi à nommer "l'École nouvelle du comédien" fondée par Charles Dullin en 1922 dans l'ancien "Théâtre de Montmartre" (le "Théâtre de l'Atelier" existe encore). Par la suite, ce terme a désigné des groupes, d'amateurs le plus souvent, qui souhaitent garder à leur entreprise son caractère de travail artisanal. Notre département est riche "d'ateliers" : "ATO", "ATR", "Atelier de La Roche-Blanche"... sans compter les nombreux "ateliers de pratique théâtrale" dans les lycées, collèges et universités.

Ces ateliers se donnent pour objectif essentiel de préparer des spectacles de théâtre avec, pour certains, l'apport de techniciens qui leur proposent des séances préparatoires d'échauffement, travail de la voix ou improvisations. Mais ce n'est pas vraiment la règle et la plupart du temps, il s'agit d'un groupe théâtral et de ses productions.

Or, s'il est vrai qu'on ne peut concevoir la pratique théâtrale sans le passage au public, on peut cependant imaginer en amont une initiation ludique à cette pratique. Et d'abord de se rappeler que la présentation d'un spectacle de théâtre ne se limite pas à la récitation d'un texte appris par cœur. Y entrent beaucoup d'autres techniques comme la mise en scène, la mise en espace, le choix et le sens des images scéniques, mais aussi les costumes, les maquillages, les éclairages, le son, le choix et la construction des décors, bref, tout ce qui constituera le spectacle, réalisé et présentable. Et souvent une telle entreprise, avec ce qu'elle comporte d'exigence de disponibilité, de travail et de frustration de la part de ceux (et celles !) qui ne pourront trouver leur place dans la distribution, rebute les débutants ou simplement ceux qui, à cause de leur travail ou de leur situation familiale, ne peuvent se libérer autant qu'ils le voudraient. C'est pourquoi, plutôt que de bricoler une représentation à la va-vite, sans exigence ni respect, du public comme des façon ridicule et qui font rire plus par leurs maladroites



que par leur talent et leur fraîcheur), il serait peut-être plus utile et formateur de commencer par le début, c'est-à-dire la pratique.

Le principe de l'atelier est simple : on accepte tout le monde (dans la limite des places disponibles et des jauges

de sécurité), et ceci quelles que soient les "aptitudes" de départ (on est là pour progresser, non pour être sélectionné). On fait en sorte qu'il se déroule à une heure qui convienne à tous (la fin d'après-midi : 18 h-20 h, semble être un bon créneau). On accepte les retards et les départs en avance (travail, famille...). En revanche, on demande de la bonne humeur et de la disponibilité d'esprit. On demande aussi un certain respect du travail des autres (en les regardant par exemple). Quant au répertoire, en dehors des propositions d'improvisations qui peuvent évoluer en véritable action théâtrale, l'intérêt d'un atelier, c'est d'être très souple, soit dans un travail de cœur ou de mise en dialogues d'un texte (comique, tragique, polémique...), soit à partir d'extraits dialogués, tirés d'un répertoire thématique dont on fera le montage par la suite.

Il s'agit donc, on le comprend, non pas d'une promotion de l'élite, mais, comme nous le rappellent nos camarades de l'UFOLEP avec le sport, d'une pratique pour tous. Notre objectif n'étant pas de former de futures vedettes mais de permettre à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer dans les meilleures conditions et le plus loin possible une activité d'expression artistique qu'on peut juger fondamentale dans la construction d'un individu. De là à imaginer que ces pratiques, encore balbutiantes et liées à l'initiative et à la bonne volonté des animateurs et de certains enseignants, se généralisent, on peut rêver... Rêver qu'un véritable "enseignement du théâtre" soit mis en place dans le système éducatif à côté de l'éducation musicale et des arts plastiques (les arts n'ont pas encore la part belle dans notre enseignement). La Ligue de l'enseignement, aux côtés de la Jeunesse et les Sports, de l'ANRAT (1), ou d'associations nées de la mémoire de la décentralisation artistique (association Jean Vilar), pourrait servir de force de proposition.

Qu'en pensent les décideurs concernés ?

(1) Association nationale de recherches et d'action théâtrale.

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs.

Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à Auvergne laïque fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL  
21/25, place Delille  
63000 Clermont-Fd

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14 € 50 à l'ordre de FAL  
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FORUM

Le débat qui s'annonce maintenant – enfin ! devrait-on dire – sur les OGM arrive bien tard tant on a laissé les passions s'exacerber au détriment de la sagesse et même du simple bon sens.

Faut-il détruire les plantations d'OGM considérés comme diaboliques comme le font les disciples de Bové ou, au contraire, classer dans les passésistes indécrottables, limités intellectuellement, voire un peu bêtes comme le font Orsenna et Allègre, ceux qui hésitent à donner carte blanche à des scientifiques dont l'arrogance s'accommode mal de ratés retentissants (ESB, sida, vaccins aux résultats plus que contestables, médicaments retirés du marché après bien des dégâts...). En réalité, la discrétion – sinon le silence – qui a accompagné le passage de la recherche à la production a créé un doute, une inquiétude certaine. Au moment où s'ouvrait un débat sur l'éthique en médecine, les manipulations génétiques se sont poursuivies sans que le public soit informé et encore moins consulté. Le fait que de grands groupes financiers soient omniprésents n'arrange pas les choses, tant la voracité de ces prédateurs est aujourd'hui associée à des catastrophes écologiques ou sociales.

Qui va profiter du système ?

Les agriculteurs ? Pas si sûr et sans doute pas autant qu'ils l'imaginent. En utilisant une semence transgénique, l'agriculteur sera encore plus lié à l'agro-industrie. La concurrence ne sera pas suffisante pour tempérer les prix dont les limites ne seront fixées que par la nécessité de ne pas tuer la poule aux œufs d'or. On peut imaginer aussi que celui qui fournira des semences se dispensant de tel ou tel insecticide proposera aussi des "packages technologiques" indispensables pour obtenir des résultats satisfaisants.

Les pays du tiers-monde ? C'est possible, mais la politique des pays riches qui consiste à subventionner des exportations détruisant les agricultures locales ne va pas dans ce sens. Les grands groupes

dont le lobbying conduit aux dérives que l'on connaît, devraient trouver des avantages suffisants pour abandonner leur clientèle actuelle et se tourner vers de nouveaux producteurs. Hypothétique. Les difficultés que rencontrent les pays d'Afrique pour avoir des médicaments anti-sida à des tarifs accessibles nous rappellent que les philanthropes se font rares. Et puis, à quoi bon déposer tous ces brevets si on a si bon cœur ?

Les groupes agro-industriels ? Certainement. Et si les États ne sont pas capables de réagir, le risque à terme d'une guerre alimentaire n'est pas à exclure. Il ne faut pas oublier que les masses d'argent sont énormes, la provenance pas toujours très claire et les concentrations aggravent le mal.

Mais le danger le plus immédiat n'est pas lié à la recherche elle-même. On peut supposer que la plupart des chercheurs sont tout à fait responsables et qu'ils ont conscience plus que d'autres des risques et des enjeux. Les manipulations associent des gènes si différents que personne ne sait très bien comment vont évoluer ces produits, ni quelles conséquences ils vont entraîner. Il n'y a pas de recul nécessaire et nul ne peut dire si nous allons obligatoirement à la catastrophe inimaginable ou si, au contraire, elle est totalement exclue. Et personne n'a – jusqu'à présent en tout cas – apporté des preuves dans un sens ou dans l'autre. Et c'est la production en plein champ de ces bombes potentielles, la généralisation qui inquiètent. Alors, tant que les incertitudes ne sont pas levées, pourquoi ne pas se contenter de productions en milieu confiné, suffisantes pour satisfaire les besoins urgents notamment médicaux ? Et tous les hypocrites qui font semblant de s'inquiéter des famines dans les pays pauvres alors qu'ils soutiennent des politiques agricoles contribuant à les développer pourraient consacrer les fonds disponibles aux organismes qui donnent sur place d'excellents résultats.

Jean Goigoux

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leur auteur.